

Le Comité tient à remercier tous les témoins qui l'ont aidé dans son étude: leurs précieux témoignages lui ont permis d'approfondir cette question complexe. Il faudra probablement encore quelque temps avant que ne soit terminée l'élaboration d'une véritable stratégie nationale, car il reste des problèmes à résoudre, mais les témoignages que le Comité a entendus serviront de fondement solide à d'autres études sur la question.

L'UTILITÉ D'UN COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

Dès le début de leurs délibérations, les membres du Comité en sont venus à la conclusion qu'il fallait créer un comité parlementaire mixte qui contribuerait à l'élaboration de la stratégie nationale sur le sida et surveillerait sa mise en oeuvre pour le gouvernement fédéral. Nous estimons avoir déblayé le terrain en tant que comité parlementaire, mais nous sommes convaincus qu'un comité officiel doit être créé pour poursuivre notre démarche. À notre avis, pour être tout à fait utile, la participation du Parlement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie nationale a besoin du mandat, de la visibilité et des ressources d'un comité mixte spécial.

Ce comité serait aussi un élément essentiel pour obtenir et organiser le soutien parlementaire nécessaire aux initiatives du gouvernement fédéral en la matière. Il permettrait en outre au gouvernement de s'acquitter de son obligation de rendre compte. L'évaluation des programmes exigera en effet le plus grand apport possible afin que l'on puisse s'assurer que les sommes engagées sont utilisées le plus efficacement possible.

Ce comité jouerait également un rôle précieux dans la mesure où il contribuerait à bien renseigner la population sur le sida et l'infection par le VIH. Comme nous l'avons dit précédemment, l'apport de la population canadienne dans son ensemble sera déterminant pour le succès de la stratégie nationale. Le Comité mixte spécial aiderait la population à comprendre cette question complexe et l'inciterait donc à collaborer. Il faudra miser énormément sur la sensibilisation et l'appui de la population